

Notice relative au fonds d'aide pour les paysages éducatifs

1. Qu'est-ce qu'un paysage éducatif?

Un paysage éducatif est un réseau de relations réunissant toutes les personnes et institutions chargées de l'accompagnement, de l'éducation ou de l'enseignement des enfants ou des adolescents. Un paysage éducatif est un réseau d'acteurs scolaires et extrascolaires qui collaborent dans un périmètre défini (quartier, commune, région). Il vise à promouvoir une éducation intégrée, diversifiée et offrant à tous les enfants des opportunités équitables dans la zone concernée. Un élément important à cet égard sont les transitions (parcours éducatif sans ruptures), autrement dit le passage d'un degré éducatif au suivant, en particulier le commencement ou la fin de la scolarité (école enfantine ou apprentissage / degré secondaire II). Un paysage éducatif encourage le développement de compétences émotionnelles et sociales en vue d'une meilleure intégration. Il repose essentiellement sur une collaboration systématique et de longue durée entre tous les acteurs éducatifs, avec des objectifs communs.

2. Caractéristiques d'un paysage éducatif

- Un paysage éducatif rassemble à la fois des acteurs scolaires et des institutions extrascolaires. Les participants se réunissent régulièrement.
- Idéalement, la vision d'un paysage éducatif porte sur toute la phase de développement des enfants et des adolescents, à savoir entre 0 et 18 ans, et plus particulièrement sur un accompagnement sans interruption pendant les phases de transition (dimensions verticale et horizontale du réseau).
- Un paysage éducatif se caractérise par une compréhension ouverte et intégrée de l'éducation, et il crée des liens entre les environnements éducatifs formels, non formels et informels. Les différents lieux tels que l'école, les structures d'accueil de jour, les entreprises, les familles, les clubs de loisirs ou de sport, les centres d'animation pour enfants et adolescents, etc., se considèrent comme partenaires; leur collaboration systématique crée des synergies.
- Un paysage éducatif peut s'articuler autour de différents axes: entrée dans le monde professionnel, intégration, participation, encouragement précoce, formation parentale ou éducation au développement durable (EDD).

3. Admissibilité

Une demande de financement peut être déposée dès lors que les critères d'un paysage éducatif existant ou en cours de création sont remplis.

Un paysage éducatif existant doit remplir les critères suivants:

1. Le paysage éducatif dispose d'une coordination professionnelle. Cette tâche peut être assurée soit par une personne responsable (service de coordination du paysage éducatif), soit par un comité.
2. Le paysage éducatif bénéficie d'une légitimation au niveau politique et les aspects liés au financement sont clarifiés.

éducation21

Adresse postale site et colis | Monbijoustrasse 31 | 3011 Berne
Adresse postale courrier | Monbijoustrasse 31 | Case postale | 3001 Berne
T +41 31 321 00 21 | info@education21.ch
www.education21.ch

Berne | Lausanne | Bellinzona



3. Le paysage éducatif comporte à la fois des relations horizontales (acteurs et enfants ou adolescents accompagnés dans la même catégorie d'âge) et des relations verticales (acteurs accompagnant successivement les enfants pendant leur parcours éducatif). Des événements de réseautage ont lieu régulièrement (au minimum une réunion par année).
4. Le paysage éducatif est généralement constitué de l'école et d'au moins cinq à neuf autres acteurs qui collaborent au sein d'un tel réseau. L'objectif est de couvrir le mieux possible la tranche d'âge des enfants et des adolescents, autrement dit entre 0 et 18 ans.
5. L'engagement à l'égard du paysage éducatif de la part de l'école/des écoles (c'est-à-dire de la direction d'école, du corps enseignant et des autorités scolaires) existe déjà ou est en cours d'élaboration (relations internes).
6. Le paysage éducatif dispose d'une vision ou d'une charte commune. Un plan comprenant des objectifs et des mesures pour une période d'au moins trois ans est établi.

Un paysage éducatif en voie de création doit remplir les critères suivants:

1. Une personne chargée de la coordination du paysage éducatif est désignée et les ressources pour un tel poste existent. Cette tâche peut être assurée soit par une personne responsable (service de coordination du paysage éducatif), soit par un comité.
2. Le paysage éducatif est en voie d'être légitimé au niveau politique concerné et les aspects liés au financement pour les trois prochaines années au minimum sont en cours de clarification.
3. Le paysage éducatif prévoit à la fois des relations horizontales (acteurs et enfants ou adolescents accompagnés dans la même catégorie d'âge) et des relations verticales (acteurs accompagnant successivement les enfants pendant leur parcours éducatif). Des événements de réseautage sont prévus à intervalles réguliers (au minimum une réunion par année).
4. Le paysage éducatif sera généralement constitué de l'école et d'au moins trois autres acteurs prêts à collaborer au sein d'un tel réseau. L'objectif à long terme est de couvrir le mieux possible la tranche d'âge des enfants et des adolescents, autrement dit entre 0 et 18 ans.
5. L'engagement à l'égard du paysage éducatif de la part de l'école/des écoles (c'est-à-dire de la direction d'école, du corps enseignant et des autorités scolaires) est un objectif fixé ou en cours de discussion (relations internes).
6. Le paysage éducatif élaboré une vision ou une charte commune contenant les objectifs et les mesures prévues pour une durée d'au moins trois ans. Ces travaux de développement sont exécutés avec le concours d'un professionnel dans le cadre de la consultation de démarrage (1 jour) et le résultat est livré à une date convenue.

4. Axes d'intervention

Deux axes d'intervention sont disponibles:

a) Consultation et accompagnement de processus pour les nouveaux paysages éducatifs:

Une demande peut être déposée pour un soutien s'étendant sur un maximum de 6 jours de consultation au prix de 1'500.– CHF. Les paysages éducatifs peuvent librement choisir si elles veulent suivre l'orientation EDD ou non.

Lors du démarrage, les responsables du paysage éducatif suivent une journée de consultation obligatoire fournie à titre d'aide au lancement, afin qu'ils puissent se familiariser avec le processus et qu'ils soient en mesure d'élaborer une planification générale. Celle-ci est remise à éducation21 en vue de l'obtention des 5 autres journées d'assistance-conseil.

L'organe responsable du paysage éducatif peut désigner un professionnel parmi l'un des membres du groupe d'experts existant ou émettre une proposition personnelle.

b) Consultation et accompagnement de processus avec priorité sur l'éducation au développement durable (EDD) pour les paysages éducatifs existants:

Une demande peut être déposée pour un soutien s'étendant sur un maximum de 3 jours de consultation au prix de 1'500.– CHF.

L'organe responsable du paysage éducatif peut désigner un professionnel parmi l'un des membres du groupe d'experts existant ou émettre une proposition personnelle.

5. Critères d'exclusion

Les cas suivants n'entrent pas en considération et n'obtiennent aucun financement:

- Contributions à la structure (p. ex. loyers de bureaux, coûts de personnel pour la coordination du paysage éducatif, etc.)
- Événements de réseautage
- Formations internes; manifestations relevant strictement de la formation interne scolaire ou en entreprise
- Projets de recherche
- Garantie de déficit
- Demande de contribution (p. ex. pour des formations continues ou des mandats de consultation) pour des travaux ayant démarré avant la remise de la demande.
- Le même paysage éducatif a déjà obtenu une aide pendant l'année en cours.

6. Contacts

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Marion Künzler

Responsable de projet Transfert paysages éducatifs

tel +41 31 321 00 27

paysageseducatifs@education21.ch

7. Experts externes pour la consultation et/ou l'accompagnement de processus

nom / institution	langues	parcours professionnel / curriculum vitae	compétences / accent mis sur l'accompagnement	consultation pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD)
Courto Jean-Claude Seecon gmbh 4132 Muttenz jc.courto@motiv-ch.ch 41 (0) 61 599 26 17 41 (0) 79 422 75 36	français/ allemand	https://motiv-ch.ch/fr/jean-claude-courto/ https://motiv-ch.ch/Jean-claudecourto/Portrait.pdf	<ul style="list-style-type: none"> gestion du changement mentorat médiation et gestion des conflits modération développement de l'organisation méthodes de participation Appui à l'élaboration de la stratégie méthodes de visualisation 	<ul style="list-style-type: none"> Construire ou promouvoir une <u>compréhension de l'EDD</u> au sein du Réseau Développer une vision EDD commune au sein des Paysages éducatifs Renforcer les <u>compétences EDD</u> au sein du Réseau Renforcer <u>les principes EDD</u> au sein du Réseau Élargir les Paysages éducatifs à travers des acteurs du DD/de l'EDD
Ding Nicole Schiess – Beratung von Organisationen AG Biel ding.communication@blue-win.ch 41 (0)78 606 63 39	français/ allemand	accompagnatrice de processus du paysages éducatifs à Lausanne	<ul style="list-style-type: none"> gestion du changement mentorat médiation et gestion des conflits développement de l'organisation méthodes de participation instruments de planification gestion de projet conception des processus / gestion des processus développement de la qualité Appui à l'élaboration de la stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> Construire ou promouvoir une <u>compréhension de l'EDD</u> au sein du Réseau Développer une vision EDD commune au sein des Paysages éducatifs Renforcer <u>les principes EDD</u> au sein du Réseau

Gebert Helen PHBern/ (Haute école pédagogique) Institut für Weiterbildung und Medienbildung Weltistrasse 40 3006 Berne helen.gebert@phbern.ch 41 (0)79 696 14 56	français/ allemand	<u>Lien Profil F</u> www.phbern.ch/helen.gebert accompagnatrice de processus du paysages éducatifs à Veveyse, Biel/Bienne, Bulle	<ul style="list-style-type: none"> • gestion du changement • mentorat • modération • développement de l'organisation • méthodes de participation • instruments de planification • gestion de projet • conception des processus / gestion des processus • développement de la qualité • Appui à l'élaboration de la stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire ou promouvoir une <u>compréhension de l'EDD</u> au sein du Réseau • Développer une vision EDD commune au sein des Paysages éducatifs • Renforcer les <u>compétences EDD</u> au sein du Réseau
Meier Favretto Evelyn Seecon gmbh Bienne e.meier@loasys.ch 41 (0)76 317 29 40	français/ allemand/ italien/ espagnol	<u>Lien Profil F</u>	<ul style="list-style-type: none"> • mentorat • modération • conception des processus / gestion des processus 	

Il est également possible de proposer d'autres personnes pour l'accompagnement de processus. Veuillez joindre une documentation succincte à la demande (p. ex. CV de la personne).

05.11.19, kum